



## Notice Technique

**Gamme DYNAROC-G (343015 – 343030 – 343045)**



### **Présentation :**

L'élément essentiel de l'appareil de chauffage est une lampe à quartz linéaire d'halogène remplie d'un élément de tungstène. Sa température de fonctionnement est d'environ 2200°C. Elle possède un filtre qui arrête la plupart des lumières blanches et émet en ondes courtes infrarouge la chaleur rayonnante. La lampe fonctionne à pleine puissance infrarouge en 1 seconde et émet de l'énergie rayonnante à 1.2microns.

### **Installation des appareils : (uniquement en intérieur)**

Avant d'installer ces appareils, il est important de lire toutes les instructions fournies et de suivre les recommandations concernant leur installation et leur utilisation.

### **Installation électrique :**

La gamme DYNAROC-G comprend 1, 2 ou 3 lampes selon le modèle. Chaque modèle comporte l'appareil de chauffage lui-même, un support de montage mural et une ou plusieurs lampes prêtes à la fixation. Il est d'ailleurs préférable de laisser la (les) lampe(s) dans son emballage tant que vous n'avez pas installé l'appareil.

Un kit de suspension est en option (349040). Ces appareils ne doivent pas être encastrés et ne doivent pas être installés dans des locaux à atmosphère explosive ou inflammables. Les appareils doivent être mis hors tension et être froids avant toute manipulation.

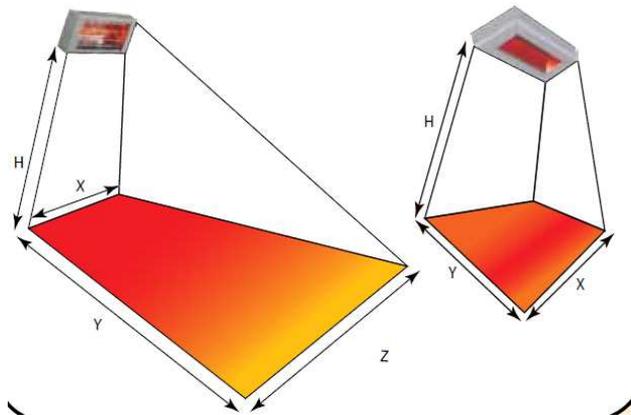
## **Emplacement :**

Dynaroc-G doit idéalement avoir un angle d'inclinaison de 30 ° à 45 ° à la verticale qu'il soit fixé au mur ou au plafond.

Prévoir un dégagement de 500 mm minimum par rapport à des surfaces métalliques, des câbles et matériels électriques afin de ne pas causer de détérioration.

Il faut respecter les distances minimales de poses du tableau ci-dessous.

Pour chauffer un poste de travail, il est préférable d'utiliser 2 appareils dont les flux vont se croiser.



**Tableau 2**

	Au mur				Zone de couverture (m <sup>2</sup> )	Au plafond			Zone de couverture (m <sup>2</sup> )
	H	X	Y	Z		H	X	Y	
343015	2.5	3.2	2.6	6.0	11.9	3.0	3.0	2.0	6.0
	3.0	3.4	3.6	6.7	18.2	3.5	3.3	2.3	7.6
343030	3.0	3.7	3.6	7.0	19.2	3.5	3.3	2.6	8.6
	3.5	4.0	4.2	7.9	25.0	4.0	5.0	3.1	15.5
343045	3.5	4.0	4.2	8.1	25.4	4.0	5.0	3.4	17.0
	4.0	4.3	4.5	8.4	28.6	5.0	5.3	3.7	19.6

## **Fixation Murale**

Évitez de fixer l'appareil sur des structures susceptibles de vibrer.

Il doit toujours y avoir un espace minimal de 450 mm entre le côté de l'appareil et le mur.

Un support mural est fourni avec l'appareil.

Les hauteurs de montage les distances de sécurité recommandées ci-dessous doivent toujours être respectées.

Code	Hauteur du mur de montage (Mètres)			Distance de sécurité Chauffage (Mètres)
	Minimum	Recommandée	Maximum	Minimum
343015	2.2	<b>2.5</b>	3.0	1.0
343030	2.2	<b>2.5</b>	3.5	1.5
343045	3.0	<b>3.5</b>	4.5	1.5

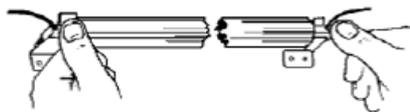
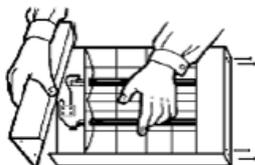
### **Fixation au Plafond**

Un kit de fixation (349040) est disponible afin de permettre au dispositif de chauffage d'être monté au plafond sur les chaînes appropriées. Nous consulter !

Il doit toujours y avoir un espace minimal de 450 mm entre le haut de l'appareil et le plafond.

**Installation ou remplacement de la lampe si nécessaire** (Durée de vie moyenne : 7000 heures)

Les lampes doivent être installées impérativement en position horizontale



Desserrez les 4 vis à chaque extrémité du couvercle, et enlevez-le.

Dévissez les 4 vis de fixation du carter, retirez le carter et faites glisser les réflecteurs.

S'il s'agit du remplacement de la lampe, dévissez les fils de la lampe et retirez la lampe.

Retirez délicatement la nouvelle lampe de son emballage en vous assurant que vous ne touchez pas le verre.

Insérez chaque extrémité de la lampe à mi-chemin en dessous de chaque clip à ressort.

Poussez lentement chaque extrémité de la lampe avec une pression du pouce égale.

***N.B.** Toutes les traces de doigts faites par inadvertance sur le manchon en verre du tube peuvent être éliminées à l'aide d'alcool à brûler sur un chiffon doux.*

Connectez la lampe au bloc de connexion et serrez les vis

Remontez le carter en faisant glisser les réflecteurs d'extrémité arrière, puis fixer le carter en position.

Remontez le couvercle. Assurez-vous qu'aucun fil n'est coincé avant de serrer les vis.

### **Mise en service**

Le raccordement électrique de ces appareils doit être réalisé par un installateur professionnel suivant les normes en vigueur (NF C 15-100). Ces appareils étant de classe 1, ils doivent être impérativement mis à la terre.

Le courant d'appel étant important, les protections seront réalisées soit par disjoncteur de courbe D, soit par fusible de type AM. De plus, un dispositif de séparation omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm doit être prévu dans l'installation.

Effectuez les tests de continuité et d'isolation.

Allumez l'appareil et vérifiez l'état de fonctionnement de la lampe.

Assurez-vous que chaque appareil soit incliné de façon à ce que la zone que vous souhaitez chauffer soit visée, puis serrer les boulons du support.

Vérifiez que la lampe reste dans un plan horizontal pour tous les angles d'élément chauffant.

Les lampes doivent être utilisées uniquement dans les 5 ° du plan horizontal.

L'installateur / client doit être informé de tous les aspects de fonctionnement et de la sécurité. Il est fortement conseillé de conserver ces instructions pour référence.

Dans les locaux inoccupés, il est recommandé que le système de chauffage soit éteint et isolé à partir de l'alimentation électrique.

## Entretien

DYNAROC-G nécessite très peu d'entretien. Il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas d'accumulation excessive de poussière, de saleté sur les réflecteurs ou les lampes qui pourraient provoquer une surchauffe et/ou une défaillance prématurée de la lampe. Nettoyer périodiquement les tubes et les réflecteurs.

Remplacer les lampes défectueuses ou cassées.

Toute intervention sur les appareils doit être réalisée par un installateur professionnel, l'appareil étant mis hors tension.

Ce produit est conforme à la directive européenne 2002/96/CE. Cela indique que, à la fin de sa vie, DYNAROC-G ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques, mais doit être remis à un centre de collecte pour les équipements électriques et électroniques. Il en va de la responsabilité de l'utilisateur. Ne pas le faire peut entraîner des sanctions prévues par les lois relatives à l'élimination des déchets.

Code	Désignation	W	Poids	Long.	Larg.	Haut.
343015	Dynaroc-G	1500	3.800	430	140	275
343030	Dynaroc-G	3000	5.500	430	140	430
343045	Dynaroc-G	4500	6.500	430	140	590
349040	Kit de suspension pour Gamme DYNAROC-G					

Code	Désignation	W	Couleur	Long. (en mm)	Larg. (en mm)	Terminaison
348005	Lampe pour Dynaroc-G	1 500	Or	353	230	« Fourche »

## Garantie :

Les DYNAROC-G sont garantis 1 an tout vice de fabrication et défaut de matière, sous réserve du respect des règles d'installations, d'utilisation et d'entretien. Le constructeur se dégage de toute responsabilité en cas de blessures personnelles ou de dégâts matériels pouvant résulter d'une utilisation incorrecte de l'appareil.

ACSO – 11bis Boulevard CARNOT – 81270 LABASTIDE-ROUAIROUX  
Tél (33) 05 63 98 51 80 – Fax (33) 05 63 98 87 89 – e-mail : [acso@acso.fr](mailto:acso@acso.fr) - site : [www.acso.fr](http://www.acso.fr)  
SARL au capital de 60 979 € / n° SIRET : 334 807 195 00022 / Code Ape : 297 A / RCS Castres 334 807 195 RM 81 /  
n° TVA Intracommunautaire : FR 80 33 48 071 95